



Conseil des affaires étrangères (Développement) **Le 25 novembre 2019**

Le Conseil des affaires étrangères (Développement), présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 9 h 00 par les **affaires courantes**.

Les ministres chargés du développement discuteront de la **future architecture financière pour le développement durable et le voisinage**, à la suite de la publication du rapport du groupe de sages en octobre 2019. Le président du groupe de sages, M. Thomas Wieser, le président de la BEI, M. Werner Hoyer, et le président de la BERD, M. Suma Chakrabarti, devraient assister à la discussion et présenter leurs vues.

Le Conseil aura par ailleurs un échange de vues sur la manière dont l'UE et les États membres peuvent mieux travailler ensemble pour **soutenir le développement des pays en transition**, l'accent étant mis sur les cas de l'**Éthiopie** et du **Soudan**.

Au cours du déjeuner, les ministres chargés du développement débattront de la question de **l'égalité hommes-femmes et l'éducation**. Le ministre éthiopien de l'éducation, **M. Tilaye Gete**, devrait participer aux échanges au cours de ce déjeuner thématique. La discussion portera essentiellement sur les défis liés à l'apprentissage, du point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes en Afrique.

Un certain nombre de **conclusions** devraient être adoptées sans débat par le Conseil, y compris les conclusions sur l'aide humanitaire et le droit humanitaire international, ainsi que des conclusions sur la lutte contre les inégalités dans les pays partenaires. Le Conseil devrait également adopter des conclusions sur le quatrième rapport d'avancement du plan d'action sur la nutrition et sur le troisième rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes.

Le jour où se tiendra la session du Conseil sera aussi la **journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, à l'occasion de laquelle les institutions de l'UE éclaireront leurs bâtiments en orange.

Possibilités de point presse:

Vers 8 h 45 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session

[Page consacrée à la session du Conseil](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères entamera ses travaux par les questions d'actualité.

La haute représentante devrait mentionner le **Forum mondial sur les réfugiés**, qui se tiendra à Genève les 17 et 18 décembre 2019. Co-organisé par le HCR et la Suisse, ce forum sera le premier événement au niveau ministériel assurant le suivi de la mise en œuvre du pacte mondial sur les réfugiés, qui a été adopté au sein des Nations unies à New York en décembre 2018. Les ministres chargés du développement recevront des informations sur l'engagement plus large de l'UE dans la totalité des domaines du pacte.

Les **conclusions du Conseil sur la démocratie** adoptées par le Conseil Affaires étrangères du 14 octobre 2019 pourraient également être mentionnées, et en particulier concernant la contribution au développement dans le cadre de l'action extérieure de l'UE en faveur de la promotion de la démocratie dans les pays partenaires.

Le Conseil sera également informé de l'état d'avancement des négociations sur le **cadre de l'après-Cotonou**.

[Forum mondial sur les réfugiés \(site du HCR\)](#)

[Conclusions de l'UE sur la démocratie, 14 octobre 2019](#)

[Accord de Cotonou \(informations générales\),](#)

[L'après-Cotonou, site web de la DG DEVCO de la Commission](#)

Future architecture financière pour le développement durable et le voisinage

Les ministres chargés du développement procéderont à un échange de vues sur la future architecture financière pour le développement durable, à la suite de la publication du rapport du groupe de sages le 8 octobre 2019. Les ministres recevront une présentation proposée par le président du groupe de sages, M. Thomas Wieser. Le président de la Banque européenne d'investissement (BEI), M. Werner Hoyer, et le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), M. Suma Chakrabarti assisteront à la discussion et présenteront leurs vues. La discussion sera retransmise en direct.

Le rapport du groupe de sages porte sur la manière de maximiser la valeur ajoutée de l'architecture financière européenne pour le développement, en tenant compte des organismes nationaux et internationaux existants qui sont concernés. Ce rapport fait valoir qu'il faut consolider et rationaliser le financement du développement et les actions pour le climat en dehors de l'UE au sein d'une entité unique, une "banque européenne pour le climat et le développement durable", afin d'éviter les doubles emplois et de renforcer la présence et le rôle de l'UE ainsi que sa capacité à concrétiser, sur le long terme, ses priorités en matière de développement. Il présente également plusieurs options sur la manière de parvenir à cet objectif. Par ailleurs, le rapport plaide en faveur de mesures plus immédiates afin de créer un centre de politique solide dans l'UE et d'utiliser le budget de l'UE consacré au développement dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel en tant que catalyseur pour réformer le système existant.

Le Conseil "Affaires économiques et financières" a tenu un premier débat le 10 octobre 2019. Le Conseil devrait adopter des conclusions sur ce rapport en décembre 2019. La discussion entre les ministres chargés du développement fournira des orientations en ce sens.

[L'Europe dans le monde: l'avenir de l'architecture financière européenne pour le développement \(rapport, octobre 2019\)](#)

Une meilleure coopération au service du développement des pays en transition — le cas de l'Éthiopie et du Soudan

Les ministres en charge du développement débattront de la coopération bilatérale, des défis et des intérêts communs en vue de permettre à l'UE et aux États membres de mieux coopérer pour soutenir le développement des pays en transition. La discussion portera essentiellement sur les cas de l'Éthiopie et du Soudan, sur la base de présentations par deux États membres.

L'échange de vues sur l'Éthiopie pourrait être axé essentiellement sur la transition économique, y compris l'engagement du secteur privé et les réformes économiques, ainsi que sur les défis et les possibilités de partenariat. En 2016, l'UE et l'Éthiopie ont signé un "engagement stratégique" par lequel les deux parties s'engagent à coopérer étroitement dans des domaines tels que le commerce et les investissements. L'Éthiopie, qui connaît depuis plus de dix ans une croissance rapide de son développement économique, est déjà l'un des pays pionniers de l'Afrique subsaharienne, mais fait également face à des défis en ce qui concerne sa stabilité interne.

Les ministres se pencheront également sur le cas du Soudan, en s'appuyant sur le débat tenu par les ministres des affaires étrangères le 11 novembre, qui a confirmé le soutien apporté au processus de paix, l'importance que revêt l'inclusion des femmes et des jeunes pour parvenir à une stabilité à long terme, ainsi que l'urgence d'accompagner la transition démocratique avec les ressources nécessaires.

[Relations UE-Éthiopie \(Fiche d'information\)](#)

[Relations UE-Soudan \(Fiche d'information\)](#)

Égalité hommes-femmes et éducation

Au cours d'un déjeuner de travail, les ministres en charge du développement débattront de l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que de l'éducation. La discussion devrait porter essentiellement sur les défis liés à l'apprentissage, du point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique. Le ministre éthiopien de l'éducation, M. Tilaye Gete, sera présent et échangera avec les ministres en charge du développement de l'UE.

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions.

Conclusions intitulées "Lutter contre les inégalités dans les pays partenaires"

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la lutte contre les inégalités dans les pays partenaires. Le Conseil y constatera que de nombreux pays partenaires restent confrontés à des niveaux d'inégalité qui sont plus élevés qu'il y a 30 ans et constituent une menace pour la mise en œuvre du programme 2030. L'inégalité est un frein majeur à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique durable et elle peut menacer la démocratie, la cohésion sociale et l'inclusion, la résilience et la stabilité, ainsi que renforcer la dégradation de l'environnement et le changement climatique.

Le Conseil s'y déclarera également conscient de la nature multidimensionnelle des inégalités, qui recouvre des aspects économiques, sociaux, politiques et environnementaux et exige qu'une attention y soit portée dans les plus brefs délais.

Il y réaffirmera par ailleurs que la lutte contre les inégalités est une priorité intérieure et extérieure de l'Union européenne et que l'égalité et la solidarité font partie des valeurs et des principes qui guident l'Union européenne et son action extérieure.

Conclusions du Conseil sur l'aide humanitaire et le droit international humanitaire

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur l'aide humanitaire et le droit international humanitaire (DIH). Ces conclusions orienteront la mise au point d'un message commun de l'UE et des États membres lors de la célébration du 70^e anniversaire des conventions de Genève et de la 33^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge qui se tiendra du 9 au 12 décembre à Genève.

Le Conseil devrait réaffirmer un soutien résolu en faveur du respect et de la promotion du DIH auxquels il est donné corps dans les lignes directrices de l'UE à cet égard. Le Conseil soulignera que le droit international est l'un des instruments les plus puissants dont la communauté internationale dispose pour garantir la protection et la dignité de toutes les personnes et il rappellera l'obligation de le respecter et de le faire respecter en toutes circonstances. Ces conclusions devraient également souligner la volonté de l'UE de faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer un multilatéralisme effectif et promouvoir un ordre international fondé sur des règles, dans lequel aucun État ni aucun individu n'est au-dessus des lois et où personne ne reste en dehors de la protection de la loi.

Les conclusions exprimeront l'engagement de l'UE à répondre aux besoins humanitaires qui augmentent rapidement dans le monde entier, à renforcer la coordination entre l'action humanitaire, l'action en faveur du développement et l'action en faveur de la paix et à traiter plus efficacement l'impact humanitaire du changement climatique.

Conclusions du Conseil concernant le troisième rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes

Le plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes a pour objectif de renforcer l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure de l'UE. Conscient des progrès réalisés à l'échelle mondiale en vue de parvenir à l'égalité des sexes, tout en prenant également acte des problèmes qui subsistent, le Conseil devrait adopter des conclusions sur le troisième rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes.

Les conclusions réaffirment la détermination de l'UE et des États membres à faire de la promotion du plein exercice par les femmes et les filles de l'ensemble des droits humains, de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes et des filles une priorité dans tous les domaines d'action.

[Plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes 2016-2020](#)

[Conclusions relatives au plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes, 26 novembre 2018](#)

Conclusions du Conseil sur le quatrième rapport sur l'état d'avancement du plan d'action sur la nutrition

Le Conseil adoptera des conclusions sur le quatrième rapport sur l'état d'avancement du plan d'action sur la nutrition. Le plan d'action de l'UE sur la nutrition vise à réduire, d'ici 2025, les retards de croissance des enfants de moins de cinq ans d'au moins 10 % (soit 7 millions d'enfants) au titre de l'objectif de l'Assemblée mondiale de la santé. Le plan d'action porte sur la manière dont doivent être atteints ses objectifs stratégiques dans les domaines de la gouvernance, des interventions renforcées et de la recherche.

Depuis 2016, la Commission européenne produit des rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de son plan d'action sur la nutrition. Ceux-ci présentent les points forts de l'évolution opérationnelle de l'aide extérieure de l'Union européenne en ce qui concerne la nutrition et fournissent des informations actualisées sur les progrès accomplis pour ce qui est de ses deux engagements en matière de nutrition:

- aider les pays partenaires à réduire d'au moins 7 millions d'ici 2025 le nombre d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance;
- garantir l'allocation de 3,5 milliards d'euros entre 2014 et 2020 afin d'améliorer la nutrition dans les pays en développement.